DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

nº 00.115

L'An Deux Mille, le 28 novembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION DATE D'AFFICHAGE

20 NOVEMBRE 2000

20 NOVEMBRE 2000

ETAIENT PRESENTS: M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. GAVEN, BOISNARD, CARRIE, Adjoints

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, GERMA, Melle ISENDICK, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN-CROUE, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, SIMONNET, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : M. CAMPAGNE représenté par M. MERLE

M. DINDINAUD représenté par Mme LECOMTE-RULLIER

M. DONZIER représenté par M. HUGENDOBLER

ETAIENT ABSENTS : M. ANGIBAUD, M. QUENTIN

Nombre de Conseillers

en exercice : 33 Nombre de Présents : 28 Nombre de Votants : 31

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : PORT DE ROYAN : CHENAL D'ACCES - CONCOURS DE LA D.D.E.

VOTE : 2 ABSTENTIONS

UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Afin d'améliorer l'accès au Port de ROYAN, il est envisagé de réaliser un nouveau chenal d'accès extérieur. A cette fin, il est est prévu de confier à la D.D.E. une mission de conseil et d'assistance pour effectuer une reconnaissance de sol par sondage dans le Port à l'extérieur des digues et entre les digues d'entrée.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé du Rapporteur,
- VU le Décret du 15 Mars 2000 relatif à la rémunération des prestations d'ingénierie réalisées au profit des tiers par certains services des Ministères de l'Equipement et de l'Agriculture
- VU l'arrêté du 20 Avril 2000 fixant les taux et les modalités de rémunération correspondants,
 - Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de solliciter le concours de la Direction Départementale de l'Equipement pour assurer la mission de conseil et d'assistance pour effectuer une reconnaissance de sol par sondage dans le port de ROYAN.

Les caractéristiques de la mission sont définies en annexe à la présente délibération.

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint à conclure et à signer ledit protocole.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire, Le Premier Adjoint, H. LE GUEUT Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 30 novembre 2000
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS